


# PROCEDURE POUR PRENDRE SA LICENCE AU BUROS HANDBALL




1

- Je remplis ma demande de licence sur HelloAsso
- <https://www.helloasso.com/associations/buros-handball/adhesions/inscription-2023-2024-buros-handball>
- Coordonnées, Taille tee-shirt, Infos bénévolat
- Je lis, J'accepte la charte du Club et je paye en ligne (tarifs fournis sur le site HelloAsso)

2

- Quelques jours après, je reçois le mail de la fédération qui me fournit le lien Gest'Hand vers la licence à remplir en ligne
- Je vérifie ma boîte mail, en particulier les spams 



3

- Je clique sur le lien et je suis le guide en ligne pour remplir ma licence et fournir les documents demandés
- L'ensemble des documents ne seront plus à télécharger mais à valider en direct sur le site de Gest'hand de la FFBH par le(a) licencié(e)
- Attention, le lien fourni par la fédération n'est valable que 7 jours 
- En cas de besoin, je contacte le club par sms au 06 83 85 52 53 pour qu'il te renvoie le lien

4

- Je peux revenir finaliser la licence à tout moment s'il me manque des informations
- Je pense à finaliser ma licence pour que le club la valide – pour cela je clique sur « FINALISER »

5

- Je reçois un mail indiquant que :
- Ma licence est qualifiée, et je peux jouer à partir de J+1 
- Des documents sont manquants ou non conformes et ma licence ne peut pas être validée  => Etape 4

# DOCUMENTS A JOINDRE A LA LICENCE



## Pour les licenciés mineurs

- **1 Photo d'Identité de moins de 3 ans**

La photo doit être du type « identité ». Les photos de vacances sont sympathiques, les lunettes font très stars ! ... mais nous ne pouvons les accepter. Vos enfants changent, merci d'actualiser,

- **1 document d'Identité :**

- Carte identité
- Passeport
- Certificat de naissance

- **Questionnaire de santé si certificat médical < 3 ans**

ou

- **Certificat médical**

Optionnel en fonction des réponses au questionnaire de santé

N° RPS du médecin obligatoire

Certificat médical obligatoire en cas de sur classement (cas particulier)

- **Attestation parentale**
- **Autorisation de sur classement**  
(cas particulier des moins de 15F / G sur classé en -18)

## Pour les licenciés majeurs

- **1 Photo d'Identité**

- **1 document d'Identité :**

- Carte identité
- Passeport

- **Questionnaire de santé si certificat médical < 3 ans**

ou

- **Certificat médical**

Nouveau Licencié => Obligatoire

Renouvellement => Optionnel en fonction des réponses au questionnaire de santé

N° RPS du médecin obligatoire

- **Attestation d'honorabilité**

Pour les entraîneurs / dirigeants uniquement

A remplir et signer directement dans Gest'Hand

Tous les documents officiels sont disponible sur le lien :  
<https://www.ffhandball.fr/fr/ffhandball/documentation/formulaires>


# TARIFS 2023 - 2024



Catégorie (année de naissance)	Tarifs 2023 - 2024
Baby Hand : à partir de 3 ans révolus (2017 à 2020)	85 €
Ecole de hand ( à partir de 2017)	105 €
-11 ans (2013 – 2014)	135 €
-13 ans (2011 – 2012)	140 €
- 15 ans (2009 – 2010)	145 €
- 18 ans (2006 – 2007 et 2008)	155 €
Senior F + 16 ans (née en 2005 ou avant)	180 €
Senior G + 16 ans (née en 2005 ou avant)	180 €
Hand Loisir mixte	105 €
Dirigeant, entraîneurs, arbitres officiels et en formation	Gratuit
Joueur <b>et entraîneurs</b> , sénior	Gratuit

## Informations complémentaires

- **Réduction famille : -20€ / licence** sur la deuxième licence et les suivantes
- **Dispositif Pass'Sport accepté** (à déduire de la licence avant paiement)

 Pas de paiement via : ANCV, chèques sport, aides départementales etc...

- **Si paiement par chèque souhaité** (en 1 ou plusieurs fois)
- Inscription sur HelloAsso
- Dépôt des chèques dans la boîte aux lettres du club (face au pôle de santé), sous pli cacheté avec nom/prénom derrière le /les chèques
- **Mutations**
- 2 chèques du montant de la mutation : 1 encaissé la 1ère année, l'autre sera rendu la 2ème année si le licencié reste au club

Mutation + 16 ans  
(nés en 2004 ou avant)

182 €  
(2 chèques de 91 €)



**PASS SPORT**

**EN 2023-2024**

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant, mise en place par l'Etat, pour financer tout ou partie de l'inscription dans une association sportive.

### Pour qui ?

Le Pass'Sport concerne les enfants de 6 à 17 ans révolus qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

**PASS SPORT**

### Comment ça fonctionne ?

Les bénéficiaires du dispositif ont reçu, ou vont recevoir (en septembre/octobre pour les étudiants boursiers) un code Pass'sport individuel, qui prend la forme d'un code composé de 9 caractères.

Sur présentation et transmission du code à votre club, une réduction de 50€ pourra être déduite de la licence sportive.